

**AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN
12 MARS 2017**

Organisation : Ligue de Basse-Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre, départ de 45" en 45".

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 3 000 mètres 45' pour les handi-aviron LTA-ID, TA et AS

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 10 heures (ATTENTION : sous réserve de modification).

Licences : **tous les rameurs devront être licenciés 2017 (certificat médical à jour)**

Ordre des courses et distances :

JUNIOR - distance de course : 6 000 m

- 1 J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 2 J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 3 J18F1X 1 rameuse en couple
- 4 J18H1X 1 rameur en couple

SÉNIOR - distance de course : 6 000 m

- 5 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 6 SH2-PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 7 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 8 SF1XPL 1 rameuse en couple poids léger
- 9 SH1XPL 1 rameur en couple poids léger
- 10 SF1X 1 rameuse en couple
- 11 SH1X 1 rameur en couple

SÉNIOR - handi-aviron - distance de course : 3 000 m

- 12 SF1XAS 1 rameuse en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
- 13 SH1XAS 1 rameur en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
- 14 SF1XTA 1 rameuse en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)
- 15 SH1XTA 1 rameur en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)
- 16 SF1XLTA-ID 1 rameuse en couple aviron adapté (embarcation libre)
- 17 SH1XLTA-ID 1 rameur en couple aviron adapté (embarcation libre)

SÉNIOR - handi-aviron et aviron adapté- distance de course : 6 000 m

- 18 SF2-LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
- 19 SH2-LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
- 20 SF1XLTA-PD 1 rameuse en couple jambe-tronc-bras (embarcation libre)
- 21 SH1XLTA-PD 1 rameur en couple jambe-tronc-bras (embarcation libre)

Engagements : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Lundi 20 février, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 03 mars, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 03 mars, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

RAPPEL : Les poids des rameurs et rameuses PL ne devront pas dépasser 73 kg (moyenne de 72kg pour les équipages) pour les hommes et 59 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de 6 euros par siège est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

Le Président de la Ligue de Basse-Normandie
Christophe COCHELIN

Le Président de la S.N.C.C.
Daniel TRANSON